

Alphabétisme et formation de base - Nécessaire 24 heures!

« Il faut que le Québec se donne une stratégie en matière d'éducation des adultes »

30 mai 2013 | Pierre Vallée | Éducation



Photo : Annik MH De Carufel - Le Devoir
Il faut lever les obstacles auxquels est confrontée l'éducation des adultes pour faire en sorte qu'elle demeure accessible.

Le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ) et Formation de base pour le développement de la main-d'oeuvre (FBDM) participeront au 24 heures pour un Québec apprenant. Présentation de ces deux organismes et de leurs points de vue.

« Le monde de l'éducation des adultes est une vaste et grande famille, et les 24 heures pour un Québec apprenant est une occasion pour la réunir », rappelle Caroline Meunier, coordonnatrice au RGPAQ. Rappelons que le RGPAQ regroupe 80 organismes sans but lucratif oeuvrant à l'alphabétisation des adultes. Accrédités par le ministère de l'Éducation, ces organismes tirent leur financement principal du Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) du même ministère.

« L'évènement va nous permettre d'échanger entre nous, poursuit Caroline Meunier, mais il va aussi nous donner l'occasion de proposer des solutions afin de lever les obstacles auxquels l'éducation des adultes est confrontée. » Parmi ces obstacles, il y a celui de l'accessibilité, jugé prioritaire par le RGPAQ. « Il faut comprendre que l'on a affaire à une clientèle adulte avec des responsabilités adultes. Les coûts financiers indirects associés à une participation à un programme d'éducation des adultes sont parfois un frein à l'accessibilité. Cela est d'autant plus important en alphabétisation, puisque cette clientèle est souvent à faible revenu. Il faut que le ministère mette en place un programme de soutien financier pour ces personnes. »

Et le ministère devrait aussi revoir à la hausse le financement accordé aux organismes par le biais du PACTE. « La moyenne est de 97 000 \$ par organisme et c'est nettement insuffisant. Ce financement

ne nous permet même pas de réaliser comme on le voudrait notre mission de base, encore moins de nous développer. Car, en plus de donner les formations, nous devons aussi aller chercher la clientèle, ce qui exige un effort important et nous prend beaucoup d'énergie. »

Pour le renforcement des compétences de base

Fondée en 1999, Formation de base pour le développement de la main-d'oeuvre est une entreprise d'économie sociale, non subventionnée, dont la mission est le renforcement des connaissances et compétences de base de la main-d'oeuvre active ou à la recherche d'emploi.

« Depuis 3 ans, tous nos projets de formation sont auprès de personnes en emploi, explique Judith Giguère, l'une des coordonnatrices de FBDM. Nous avons présentement 42 projets qui forment 70 groupes de formation. Les demandes de projets nous proviennent soit du directeur des ressources humaines ou du syndicat de l'entreprise. Chaque année, nous donnons environ 6000 heures de formation, notamment en français et en mathématiques. »

Ce sont les entreprises qui défraient le coût de ces formations et elles le font en se servant du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre (FDRCMO). « Les entreprises qui sont assujetties à la loi du 1 % et qui ne mettent pas en place leur propre programme de formation doivent remettre leur cotisation dans ce Fonds, qui ensuite sert à financer des formations en entreprise, dont celles que nous donnons. »

Parmi les obstacles à l'éducation des adultes en milieu de travail, il y a la faible sensibilisation des dirigeants d'entreprise aux problèmes de littératie parmi leurs employés. « C'est un problème que nous rencontrons régulièrement, avoue Manon Dugas, l'autre coordonnatrice du FBDM. Par exemple, un entrepreneur que nous avons rencontré ne pouvait pas croire que son chauffeur de camion, qu'il emploie depuis une vingtaine d'années, ne savait ni lire ni écrire. Rares sont les employeurs qui font le lien entre un accident de travail et la difficulté à lire et à comprendre les consignes. S'ils étaient mieux sensibilisés aux problèmes de littératie, ils pourraient alors agir. Cela serait bénéfique pour leurs employés, mais aussi pour leur entreprise. »

À quand une nouvelle politique?

À la fois le RGPAQ et FBDM espèrent que le 24 heures pour un Québec apprenant sera aussi une occasion pour répéter haut et fort l'urgence pour le gouvernement du Québec de renouveler sa politique en matière d'éducation des adultes. « L'ancienne politique date de 2002 et le plan d'action qui l'accompagnait s'est terminé en 2007, explique Judith Giguère. Depuis ce temps, nous attendons. Il est grand temps de renouveler cette politique et le 24 heures pour un Québec apprenant est l'occasion idéale pour le rappeler au gouvernement. »

Une politique qui, selon Caroline Meunier, ne doit pas seulement se limiter aux seules plates-bandes du ministère de l'Éducation. « L'éducation des adultes n'est pas la seule responsabilité du ministère de l'Éducation. Cela concerne aussi d'autres acteurs gouvernementaux, comme le ministère de la Santé et des Services sociaux, celui de l'Emploi et de la Solidarité, même celui de l'Immigration. La nouvelle politique se doit d'être plus englobante et l'éducation des adultes doit devenir une priorité non seulement pour le gouvernement, mais pour toute la société. Il faut que le Québec se donne une stratégie en matière d'éducation des adultes. »

Mais qui dit stratégie commune ne veut pas dire solution mur-à-mur. « Cette nouvelle politique doit aussi reconnaître la diversité des approches et des acteurs, croit Manon Dugas. Il faut aussi diversifier les lieux d'apprentissage. Tout ne doit pas passer par le milieu scolaire. Si on peut faire de la for-

mation professionnelle en milieu de travail, on peut aussi y faire de la formation scolaire. Cette diversité des approches, des acteurs et des lieux d'apprentissage est la seule manière de bien répondre à la diversité des besoins en matière d'éducation des adultes. »

Source

<http://www.ledevoir.com/societe/education/379187/necessaire-24-heures>